

**1283<sup>e</sup> séance plénière**

Journal n° 1283 du CP, point 1 de l'ordre du jour

**DÉCISION N° 1379**  
**ÉTABLISSEMENT DU PROJET OSCE DE MISE À NIVEAU VERS LA**  
**VERSION 12.2 D'ORACLE E-BUSINESS SUITE (EBS)**

Le Conseil permanent,

Prenant note du document intitulé « Oracle E-Business Suite (EBS) 12.2 Upgrade Project Funding Request » (PC.ACMF/42/20 du 23 juillet 2020),

Prenant note du fait que le coût d'ensemble du Projet de mise à niveau vers la version 12.2 d'Oracle E-Business Suite (EBS) est de 950 000 euros, dont 779 000 euros seraient financés au titre du Budget unifié de l'OSCE de 2020,

Rappelant les exposés sur le financement d'Oracle 12.2 faits par le Département de la gestion et des finances au Comité consultatif de gestion et finances le 8 juillet 2020 et le 14 juillet 2020,

Décide :

1. D'approuver un montant de 950 000 euros au maximum en tant que coût total du Projet de mise à niveau vers la version 12.2 d'Oracle E-Business Suite (EBS) ;
2. De prier les gestionnaires des fonds du Budget unifié de l'OSCE, à titre exceptionnel ne constituant pas un précédent, de réaffecter un montant de 779 000 euros provenant des crédits identifiés comme non utilisés en 2020 aux fins de contribuer au financement du Projet de mise à niveau vers la version 12.2 d'Oracle E-Business Suite (EBS) ;
3. De prier la Mission spéciale d'observation en Ukraine, par une redistribution des économies exceptionnelles résultant des vacances de postes à la suite des retards dus à la Covid-19 dans les recrutements, et à titre exceptionnel ne constituant pas un précédent, de redistribuer un montant de 171 000 euros provenant des contributions autorisées au budget de la MSO 2020-2021 aux fins de contribuer au financement du Projet de mise à niveau vers la version 12.2 d'Oracle E-Business Suite (EBS) ;
4. D'autoriser l'utilisation de fonds en vue de financer la totalité du Projet de mise à niveau vers la version 12.2 d'Oracle E-Business Suite (EBS) jusqu'en mars 2022, conformément à l'Article 3.03 du Règlement financier ; et

Prie :

5. Le Secrétaire général d'établir des rapports sur la mise en œuvre du Projet de mise à niveau vers la version 12.2 d'Oracle E-Business Suite (EBS) tous les trois mois ou plus fréquemment si nécessaire ;
6. Le Secrétaire général de veiller à ce que les activités prévues dans le cadre de ce Projet soient menées à bien de la façon la plus rentable et dans les meilleurs délais possibles.

PC.DEC/1379  
1 October 2020  
Attachment

FRENCH  
Original: RUSSIAN

**DÉCLARATION INTERPRÉTATIVE AU TITRE  
DU PARAGRAPHE IV.1 A) 6 DES RÈGLES DE PROCÉDURE  
DE L'ORGANISATION POUR LA SÉCURITÉ ET  
LA COOPÉRATION EN EUROPE**

Par la délégation de la Fédération de Russie :

« Tout en s'étant associée au consensus relatif à la décision du Conseil permanent relative à la création du Projet de mise à niveau vers la version 12.2 d'Oracle E-Business Suite (EBS) de l'OSCE, la délégation de la Fédération de Russie fait remarquer ce qui suit.

Nous regrettons que la décision ait été adoptée avec un retard notable en raison de la position peu constructive d'un État participant. Nous notons que la nécessité de lancer le projet dès que possible est dictée non seulement par les considérations liées au bon fonctionnement du système de planification des ressources de l'OSCE après 2021 mais aussi par d'éventuels coûts financiers supplémentaires que l'Organisation aurait à supporter en raison du démarrage tardif des travaux de mise à niveau vers la version 12.2 d'Oracle E-Business Suite.

Nous soulignons l'importance du principe exposé dans la décision de la répartition équitable des coûts du projet entre toutes les structures exécutives qui bénéficieront de sa mise en œuvre. Nous pensons qu'il est essentiel de respecter strictement ce principe à l'avenir lors de l'examen de toute proposition concernant les investissements en capital dans le développement du potentiel de l'OSCE en matière de technologies de l'information.

Nous demandons que la présente déclaration soit jointe à la décision adoptée et consignée dans le journal de ce jour. »